

DCE : Suivi de l'ichtyofaune dans les masses d'eau de transition

Baie de Somme - Campagne de printemps 2024



RAPPORT DE CAMPAGNE À DESTINATION DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS - PICARDIE

DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masses d'eau de transition

Baie de Somme - Campagne de printemps 2024

Par
Sylvain DUHAMEL – sylvain.duhamel@csln.fr

Pour
L'Agence de l'Eau Artois - Picardie

Avec la collaboration de :

Liza DOROCANT : Prélèvements et tri
Camille HANIN : Cartographie
Elodie MORVAN : Saisie et vérification des données

Version provisoire – août 2024

Remerciements au patron et à l'équipage du « JU AD LO » de Prélèvements pour la préparation, la mise en œuvre du matériel de prélèvements, leur accueil et la réalisation des campagnes de pêche.

Carte en couverture : « Plan de nivellement de la baie de Somme et du chenal » établi en 1828. Source Archives départementales de la Somme (source : <https://archives.somme.fr/ark:/58483/hrbcgpd6nw1v>)

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	5
1.1 E.L.F.I : indicateur poissons.....	5
1.2 Portage par l'Agence de l'eau Artois-Picardie	5
2. PROTOCOLE	6
2.1 Collaboration avec la pêche professionnelle	6
2.2 Techniques et engins de pêche	6
2.2.1 Caractéristiques des engins de pêche	7
2.2.2 Protocole de pêche	7
2.3 Paramètres hydrologiques	8
2.4 traitement des captures	8
2.4.1 A bord	8
2.4.2 Au laboratoire	8
2.4.2.1 Identification des espèces	9
2.4.2.2 Biométries.....	9
2.4.3 Dénombrement des effectifs	9
3. RESULTATS	10
3.1 Rappels.....	10
3.1.1 Evolution de la réglementation sur les moyens nautiques	10
3.2 Caractéristiques générales des campagnes	10
3.3 organisation de l'échantillonnage.....	11
3.3.1 Conditions hydrologiques.....	13
3.3.2 Description succincte des assemblages d'espèces	14
3.3.2.1 Fréquence d'occurrence	14
3.3.2.2 Abondances.....	14
3.3.2.3 Répartition spatiale	15
3.3.2.4 Structure en taille de poissons.....	21
4. CONCLUSIONS	23
4.1 Conditions d'échantillonnage	23
4.2 Résultats des pêches en mai 2024.....	23
4.2.1 Assemblage d'espèces	23
4.2.2 Abondances.....	23
4.2.3 Dates de pêche, distributions et tailles des poissons.....	23
5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	25
ANNEXES	
ANNEXE 1. Baie de Somme : CPUE lors de la campagne de printemps 2024.....	27
ANNEXE 2. Baie de Somme : macrodéchets – printemps 2024.....	29

1. Introduction

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau impose aux Etats membres d'évaluer et de suivre les éléments de qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique des eaux de transition et de réaliser un contrôle de surveillance. Ce contrôle a pour but de fournir des informations sur l'état écologique des masses d'eau, de mettre en évidence des écarts au bon état et d'identifier les causes possibles de la non-atteinte pour prendre des mesures correctives. Ce dispositif permet aussi de mettre en évidence des modifications ou fluctuations naturelles à long terme ou résultant de l'activité humaine. Les estuaires sont considérés comme des masses d'eaux de transition (MET) entre les eaux douces continentales et les eaux marines. Dans les estuaires, la qualification de l'état écologique des masses d'eau repose notamment sur les peuplements ichtyologiques, à travers divers paramètres tels que la composition, l'abondance et la structure de l'âge de l'ichtyofaune.

1.1 E.L.F.I : INDICATEUR POISSONS

Les eaux de transition (estuaires, deltas, lagunes, marais littoraux) jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des systèmes aquatiques en assurant pour de nombreuses espèces de poissons d'origine marine, migratrices ou autochtones, des fonctions vitales pour le bon déroulement de leur cycle biologique. Nombre de ces espèces ont de plus un intérêt patrimonial (éperlan, lamproie, alose...) ou halieutique pour les pêcheries continentales ou littorales (sole, bar, anguille, saumon...).

Un indicateur « Poissons en eau de transition » a été élaboré par un groupe d'experts nationaux piloté par l'IRSTEA (ex CEMAGREF) sur la base de campagnes exploratoires menées dans les différents districts géographiques français entre 2005 et 2007.

L'objectif central de ce programme de surveillance consiste à réaliser des recensements de l'ichtyofaune présente dans les estuaires en appliquant un protocole national basé sur l'utilisation d'un chalut à perche. Les résultats acquis à l'issue des campagnes de pêche permettent de dresser une liste d'espèces composant le peuplement actuel des masses d'eau de transition et de déterminer l'abondance et la structure en âge des fractions de population constituant le peuplement. Il s'agit d'informations indispensables pour renseigner l'indicateur « Poissons en eau de transition » (ELFI = Estuarine and Lagoon Fish Index) visant à qualifier l'état écologique de ces masses d'eau (voir Girardin et al., 2009 / Programme Liteau).

1.2 PORTAGE PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

La mise en place et le pilotage du programme de surveillance des MET de la côte d'Opale est assurée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. A la demande de cet organisme, l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a réalisé l'état des lieux des peuplements piscicoles des eaux de transition du bassin Artois-Picardie de au cours des années 2000, puis plus récemment le suivi de ces MET pour la période 2013 - 2015.

Cette étude se situe dans la continuité de ces travaux et représente la 11^{ème} campagne de pêche réalisée en baie de Somme depuis 2019 par la Cellule de Suivi du Littoral Normand (CSLN).

Les estuaires de Canche et d'Authie ne sont pas échantillonnés en 2024.

2. Protocole

2.1 COLLABORATION AVEC LA PECHE PROFESSIONNELLE

Les 3 sites considérés dans ce suivi sont les principaux estuaires des Hauts de France, à savoir la baie de Somme, la baie d'Authie et la Baie de Canche. Ils ont pour particularité d'être majoritairement constitués de zones intertidales et de chenaux peu profonds à basse mer, non navigables à ce moment de la marée excepté en baie de Canche pour les canots de faibles tirants d'eau. Afin de satisfaire au protocole et de prospecter l'ensemble des habitats présents, on envisage la mise en œuvre d'un canot de faible tirant d'eau capable de se rendre rapidement à pleine mer d'une station à l'autre, y compris dans les fonds de baie et dans les petits fonds latéraux recouverts peu de temps par la marée.

Notre connaissance du site nous a initialement orienté à se tourner vers un pêcheur professionnel local connaissant parfaitement la baie de Somme et les contraintes inhérentes aux sites à suivre : Monsieur Fabrice Montassine, pêcheur professionnel au Hourdel.

L'évolution des contraintes administratives, notamment des règles en matière de sécurité des navires, a conduit ce pêcheur à arrêter sa collaboration pour ce suivi en 2020. Un nouveau moyen nautique professionnel a donc été recherché et trouvé auprès de la société **Prélèvements Mar** dont le siège social est à Cherbourg et avec laquelle nous collaborons depuis.

2.2 TECHNIQUES ET ENGINS DE PECHE

Les lignes directrices pour le choix d'un moyen nautique approprié à ces trois estuaires sont 1), faible tirant d'eau, 2) moteur suffisamment puissant pour tirer le chalut et assurer un déplacement rapide entre deux stations de pêche, 3) une bonne tenue à la mer pour la navigation le cas échéant depuis la baie de Somme vers la Baie d'Authie et l'estuaire de la Canche. Il s'agit d'un canot de marque GOSSELIN de 6,99m de long : le **JU-AD-LO**, en propriété de la société **Prélèvements mar** et muni d'un moteur hors-bord de 115 CV, d'un poste de pilotage couvert et d'un petit treuil à moteur thermique.



Photo 1 : Canot employé pour les chalutages au petit chalut à perche dans le cadre du suivi DCEE « poissons » des Hauts de France



Photo 2 : Vue générale depuis l'arrière. Le poste de pilotage couvert permet d'embarquer du matériel informatique qui reste protégé lors de l'enregistrement des traits de chalut.

Tableau 1 : Identification et principales caractéristiques du moyen nautique employé depuis 2020 pour les pêches au petit chalut à perche dans les trois estuaires des Hauts de France

Nom	Type	Immatriculation	Longueur	Puissance	Tirant d'eau
JU-AD-LO	Canot	CH 933808	7,9	115 CV	0,4 m

2.2.1 Caractéristiques des engins de pêche

Le cadre métallique du petit chalut d'1,6m a été conçu de façon différente par rapport au modèle proposé par l'INRAe (anciennement CEMAGREF). Les cotes essentielles ont été respectées (hauteur sous barre et largeur), mais la forme du patin reprend la forme du celui du CP3m. Cet engin est identique à celui employé par R. Amara lors des études antérieures en Baie de Somme et provient du même fabricant. Suite aux premiers essais (Risle maritime), il s'est avéré nécessaire de renforcer la structure métallique de la perche embarquée sur les canots de pêche professionnels disposant d'un appareillage puissant de remontée du chalut. Le filet a été construit par le fabricant indiqué par le CEMAGREF en 2006 (P.V.S. dans la région de Royan).



Photo 3 : Chalut à perche de 1,6m. La perche a été renforcée pour l'usage sur des canots professionnels munis d'un dispositif puissant de relevage (hydraulique).



Photo 4 : Modification du bourrelet adoptée sur les deux types de chalut à perche. Réglage pour que la chaîne et les bagues travaillent toujours en avant de la corde de ventre..

2.2.2 Protocole de pêche

Les positions géographiques sont notées en fin de filage et en début de virage selon le référentiel WGS84. Des positions intermédiaires sont notées lors de traits non rectilignes. La trace précise de chaque trait est enregistrée pour un report cartographique et le calcul de la distance réelle parcourue par trait de chalut.

Les traits sont tous effectués de jour et à contre-courant. L'interruption d'un trait est faite à 15 minutes pour une vitesse constante de 1,5 à 2 nœuds avec le petit chalut. En cas d'interruption forcée pour une durée inférieure à 12 minutes, la position est systématiquement notée et la reprise du trait à l'endroit de l'incident ne peut se faire qu'une seule fois. Si le trait n'est toujours pas validé, alors la position de la traîne est décalée et cette procédure est renouvelée jusqu'à validation du trait pour au moins 12 minutes.

Lorsqu'une croche impose d'interrompre le trait en cours, l'utilisation d'un chronomètre permet de totaliser le temps réel de pêche sur la traîne. Le temps nécessaire pour ramender, enlever les objets indésirables pris dans le filet n'est donc pas compté et dès que possible, le chalutier revient se positionner correctement avant d'entamer la suite de la traîne. Le chronomètre est réenclenché lorsque l'engin est à nouveau posé au fond et le train de pêche bien réglé (vitesse, ajustement de la longueur de fune).

2.3 PARAMETRES HYDROLOGIQUES

Le matériel de mesure des conditions hydrologiques est une sonde multiparamètres *YSI Pro DS* qui enregistre simultanément la température de l'eau, la salinité, la conductivité, l'oxygène dissous et la turbidité. Les mesures sont faites au fond avant chaque trait de chalut. Après avoir touché le fond, la sonde est remontée d'environ 0,5 m de manière à ne pas induire de perturbations de mesure liées au contact avec le substrat.

2.4 TRAITEMENT DES CAPTURES

2.4.1 A bord

Lorsque l'on emploie le petit chalut 1,6 m (Lot 1 et option), le tri complet de la pêche n'est pas possible en raison du temps disponible entre les traits de chalut, de la taille des embarcations et de l'absence du minimum d'équipement nécessaire pour effectuer correctement l'ensemble des mesures (poids notamment).

Seul un pré-tri est donc réalisé à bord, destiné à rejeter le volume d'entités indésirables (sédiment, feuilles, coquilles...) et conditionner correctement la collecte des poissons et autres organismes du pélagos (crevettes) ou du macrobenthos (crabes) avant leur tri complet au laboratoire. Seules certaines espèces de taille adulte sont traitées à bord (mulets, flets...) de façon à permettre leur survie.



Photo 5 : Exemple d'un pré-tri réalisé à bord avant conditionnement en glacière et congélation

L'application systématique d'un protocole d'anesthésie des poissons n'est pas toujours réalisable, certains poissons pélagiques résistant très peu à la capture tels que les Osméridés (éperlans) ou les Clupéidés (aloses, harengs, anchois...). Le traitement différé des captures avec le petit chalut, qui est impératif pour satisfaire aux objectifs d'échantillonnage, n'offre donc pas beaucoup de possibilités sur ce plan.

2.4.2 Au laboratoire

Les identifications, pesées et biométrie sont faites dans la mesure du possible à bord. Il s'avère cependant nécessaire de conditionner les petits individus/espèces pour une identification sous loupe binoculaire et des mesures plus précises.



Photo 6 : Fin du tri des échantillons après la pêche, dénombrements, pesées, et mesures des tailles individuelles

Afin d'aboutir à un niveau d'information similaire entre les MET, les petites espèces et les juvéniles font l'objet de mesures des poids individuels quel que soit l'engin de pêche utilisé. Ces mesures sont faites sur le total capturé ou sur un sous échantillon (représentatif de l'ensemble des captures) si nécessaire, dans la limite de 30 individus par trait. Lorsque le tri de toutes les espèces n'est pas possible sur le terrain, les petites espèces font alors l'objet d'un sous-échantillonnage.

L'échantillon est alors prélevé au hasard au sein des captures totales homogénéisées, desquelles on a préalablement retiré les espèces rares, de manière que le sous-échantillonnage ne s'applique que sur un lot déterminé et connu d'espèces les plus abondantes.

2.4.2.1 Identification des espèces

- Pour l'ichtyofaune :

Le cas de gobiidés (poissons de taille généralement petite en estuaire, dont les stades juvéniles présentent de réelles difficultés de détermination) a été abordé de la façon suivante :

Les différentes espèces présentes ont été identifiées sur les stades adultes. Les gobies buhotte (*Pomatoschistus minutus*) et tacheté (*P. microps*) ont été systématiquement identifiés et dénombrés. En dessous de 40mm (longueur à la fourche : Lf), les poissons appartenant à cette famille ne peuvent être tous identifiés avec exactitude. Ils sont regroupés au sein du genre prédominant dans le trait de chalut.

S'agissant des juvéniles de Cyprinidés, les individus sont conditionnés dans une solution formolée (ou dans l'alcool) et identifiés au laboratoire sous une loupe binoculaire. Cette dernière est également employée pour l'observation des branchiospines d'aloses.

- Espèces exotiques envahissantes (EEE) :

Des observations sont régulièrement faites en estuaire de Seine (*Palaemon macrodactylus*, *Eriocheir sinensis* tous deux originaire d'Asie, Ecrevisse américaine et plus récemment du gobie à tâche noire *Gobius Melanostomus* en provenance de l'Europe de l'Est). Une attention particulière sera donc apportée à détecter la présence ou non de ces espèces dans nos échantillons, surtout pour les plus difficile à identifier.

2.4.2.2 Biométries

Pour l'ichtyofaune, les mesures ont été faites selon les prescriptions de l'IRSTEA pour l'ensemble des campagnes en mesurant la longueur individuelle à la fourche Lf. Pour les crustacés décapodes, seul le crabe chinois est mesuré et pesé individuellement (dans la limite de 40 à 50g en cas de pesée sur le bateau) ; seuls les effectifs non mesurés et les poids totaux capturés sont notés pour les autres espèces.

2.4.3 Dénombrement des effectifs

Les effectifs sont standardisés en les ramenant tous à une même unité de pression de pêche. C'est ce que l'on appelle le nombre de Captures Par Unité d'Effort (CPUE). La CPUE est ici rapportée à une surface échantillonnée par le chalut à perche. Cette surface est calculée en multipliant la largeur du chalut par la distance parcourue sur chaque trait (relevée au GPS en fin de filage et début de virage).

3. Résultats

3.1 RAPPELS

3.1.1 Evolution de la réglementation sur les moyens nautiques

Ce genre de suivi mobilise des moyens nautiques légers, condition indispensable pour opérer le petit chalut à perche (1,6m de large) dans des habitats à faible colonne d'eau et/ou de largeur réduite comme certains débouchés de rivière (Risle).

Il devient interdit de mettre en œuvre des moyens nautiques construits en plaisance pour ce genre d'opération. A l'échelle de la Manche, nos recherches montrent la rareté voire l'inexistence des moyens nautiques de ce gabarit ne pratiquant que la pêche professionnelle et donc construit et enregistrés en « professionnel ». Il s'agit la-plupart du temps de canots annexes faisant partie d'un armement et destinés à des activités secondaires. De fait ces canots ne sont pas habilités à transporter du personnel spécial (scientifique/technicien biologiste prescrit par le protocole national de suivi « poissons » dans les masses d'eau de transition), sauf à satisfaire à des modifications perçues comme étant prohibitives pour le pêcheur, notamment en termes de coût financier (modification de la charge admise, tests de flottaison, équipements de sécurité, certification...).

Cette année encore, force est de constater qu'à l'échelle de l'ensemble de la Manche centrale et orientale, il existe désormais un seul prestataire en capacité de satisfaire aux conditions réglementaires des Centres Nautiques de Sécurité de la DIRM MEMN pour le suivi appliqué aux MET de la Baie du Mont-Saint-Michel, la Baie des Veys, l'estuaire de l'Orne, la Risle maritime, la baie de Somme et ses volets optionnels (Canche et Authie).

Il se pose donc la question d'un calendrier de prélèvements qui à l'avenir et pour les sites normands, reposerait totalement sur celui d'un prestataire unique, sachant que le protocole national ne préconise aucun étagement chronologique des pêches en fonction des sites et d'autant que nombre d'entre eux ne peuvent être échantillonnés qu'en condition de vive-eau et selon des fenêtres météorologiques favorables.

3.2 CARACTERISTIQUES GENERALES DES CAMPAGNES

En baie de Somme, les pêches se déroulent $\pm 1,5$ heures autour de la pleine mer. Le nombre de stations de pêche dépend de la surface totale de chaque site, ce qui justifie que ce site fasse l'objet du double de nombre de stations (23-24 stations) comparativement à la baie d'Authie et la baie de Canche (12 stations chacune). Le nombre de prélèvements en baie de Somme lors de cette campagne (Canche et Authie non échantillonnés en 2023, ni en 2024) est conforme aux prévisions et aux travaux antérieurs.

Le schorre de la baie de Somme est caractérisé par des chenaux de marée dont les dimensions permettent l'accès au moyen nautique. Ce type d'habitat est échantillonné pour la première fois avec un chalut à perche, ce qui accroît de façon évidente la pertinence de l'échantillonnage (meilleure couverture des habitats présents) et par conséquent celle des résultats obtenus.

Les faibles apports d'eau douce ($< 30 \text{ m}^3.\text{s}^{-1}$) engendrent l'oscillation de masses d'eau typiquement marines. La salinité mesurée avant chaque trait caractérise presque partout les domaines euhalins à polyhalins, tandis que l'influence de l'eau douce est généralement circonscrite à fonds de baie et surtout au port de St Valery dans lequel débouche la Somme.

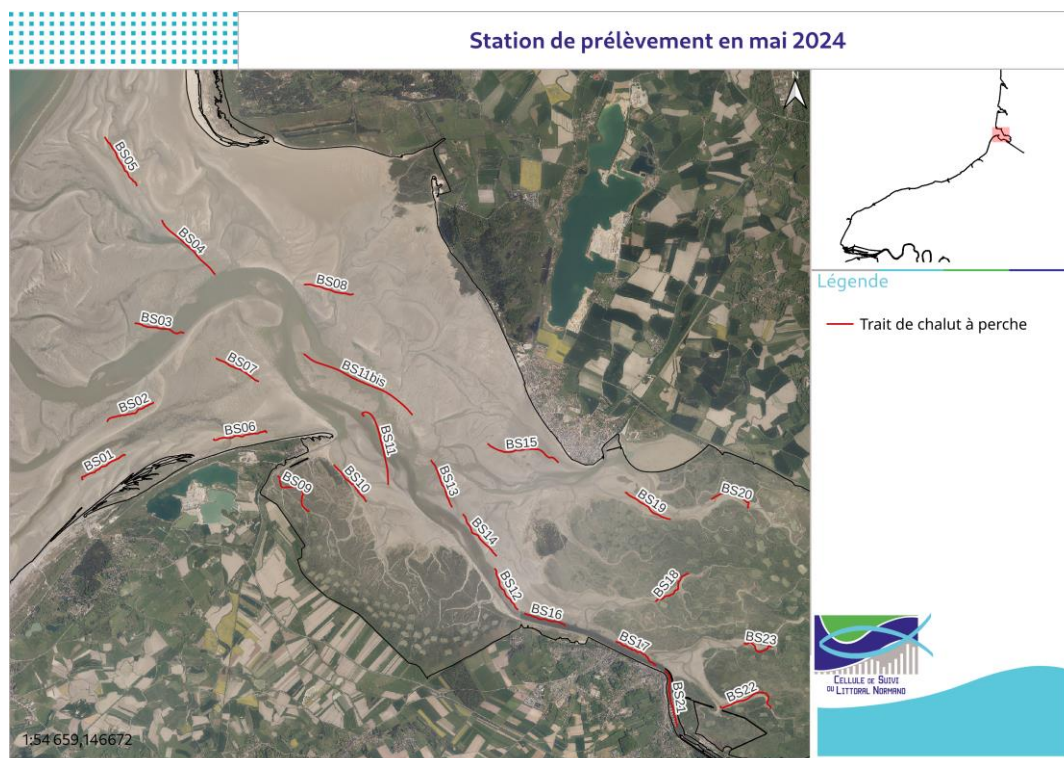
3.3 ORGANISATION DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Le calendrier de la campagne de printemps 2024 s'insère dans la période théorique définie dans le cadre du protocole standardisé (de la mi-avril au 20 juin). Les prélèvements s'échelonnent sur 3 jours d'affilés du 06 au 08 mai inclus, pour des coefficients de marée similaires aux campagnes antérieures (Tableau 2).

Tableau 2 : Calendrier récapitulatif des dates des inventaires de l'ichtyofaune réalisés en baie de Somme depuis 2019 lors de la campagne de printemps. Le nombre de traits réalisés par jour est indiqué pour chaque masse d'eau.

Mois/Dates	2019		2020 (COVID)		2021		2022		2023		2024	
	Coef. marée	Nb traits	Coef. marée	Nb traits	Coef. marée	Nb traits	Coef. marée	Nb traits	Coef. marée	Nb traits	Coef. marée	Nb traits
MAI	2						86	9				
	3						81	9				
	4						74	6				
	5											
	6										87	8
	7										97	9
	8										101	7
	16	84	7									
	17	92	8						79	8		
	18	94	8						85	8		
JUIN	19								87	8		
	29				94	9						
	30				83	7						
	31				70	8						
	22		79	8								
	23		80	9								
	24		79	6								

Le canot a été mis à l'eau dans le port de St Valery. Le plan d'échantillonnage est systématiquement discuté avec le patron en fonction des conditions météorologiques et notamment de la force et direction du vent. Il tient compte également de la vitesse du courant en cherchant autant que faire se peut, à éviter de prospecter les chenaux en début et en fin de séquence de pêche, c'est-à-dire lors des phases de courant les plus rapides.



Carte 1: Localisation des stations d'échantillonnage (noms des stations attribués par la CSLN) au petit chalut à perche en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024

Comme les années précédentes, la campagne de printemps 2024 comprend la prospection de 23 à 24 stations, toutes en domaine intertidal à l'intérieur d'une ligne joignant la flèche du Hourdel au sud (phare de Brighton) et la Pointe de Saint Quentin au nord. Les prélèvements se répartissent lors de chaque « pleine mer » de façon à couvrir à la fois les zones centrales et les zones latérales moins profondes. La première séquence - le 06 mai - comprend 8 traits validés dans les secteurs médian et de l'embouchure (Tableau 3).

Suivant les cas de figure, soit on attend un peu avant de mettre en pêche, soit on choisit un secteur plus abrité du courant, soit on réduit la vitesse sur le fond à 1-1,5 nœuds. La première séquence a permis de prospector la partie externe du site, la pleine mer ayant été mise à profit pour réaliser le chalutage dans les chenaux proches (station BS10) et à l'intérieur du schorre au niveau du Hourdel (station BS09).

La seconde journée est consacrée à la fin de la prospection du secteur le plus externe et une partie du domaine interne, incluant le chenal d'accès au Crotoy. La dernière journée est consacrée aux stations de la filandre au nord de la reclôture du Mollenel et à la partie amont du chenal d'accès à St Valery.

Tableau 3 : Principales caractéristiques des traits de chalut à perche réalisés en baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024 de suivi DCE « poissons »

Date/heure	Coef marée	Station	Marée	Durée (min)	Longueur du trait (m)	Prof. (m)	Temp. (°C)	Salinité	Oxygène dissout (%)	Turbidité (NTU)	Cond. (µS/cm)
06/05/2024 09:36	87	BS17	Flot	15	753,2	1,5	14,1	0,3	88	5	540
06/05/2024 10:16		BS06	Flot	15	866,4	3,0	13,0	31,5	109	11	37440
06/05/2024 10:41		BS01	Flot	15	803,1	5,7	12,8	32,1	108	12	37705
06/05/2024 11:05		BS02	Flot	15	795,1	6,9	12,7	32,2	108	8	37724
06/05/2024 11:37		BS09	PM	15	879,2	2,3	12,9	31,5	106	7	37158
06/05/2024 12:02		BS10	Jusant	15	746,0	1,9	13,0	31,5	109	5	37272
06/05/2024 12:24		BS13	Jusant	15	774,2	3,0	12,7	32,0	108	8	37550
06/05/2024 12:45		BS14	Jusant	15	823,9	2,1	12,9	31,5	109	20	37148
07/05/2024 10:53	97	BS07	Flot	15	729,9	5,0	12,9	31,9	110	20	37666
07/05/2024 11:15		BS03	Flot	15	768,5	6,0	12,9	32,1	102	14	37883
07/05/2024 11:39		BS05	Flot	15	889,5	6,1	12,7	32,4	102	3	37975
07/05/2024 12:00		BS04	PM	15	1144,5	5,0	12,7	32,4	104	4	37955
07/05/2024 12:32		BS19	Jusant	15	802,4	2,0	13,2	31,6	107	5	37514
07/05/2024 12:53		BS20	Jusant	15	717,4	1,7	13,5	26,8	101	30	32654
07/05/2024 13:17		BS15	Jusant	15	1173,4	2,5	13,4	30,0	104	19	35975
07/05/2024 13:41		BS12	Jusant	15	733,6	2,7	13,5	29,2	104	45	35248
07/05/2024 14:12		BS21	Jusant	15	869,7	5,1	13,4	29,2	96	40	35311
08/05/2024 11:22	101	BS11bis	Flot	15	1894,9	3,7	12,8	31,6	103	75	37237
08/05/2024 11:46		BS08	Flot	15	758,0	4,4	12,8	31,9	104	20	37488
08/05/2024 12:11		BS11	Flot	15	1292,4	3,1	13,0	31,7	104	20	37508
08/05/2024 12:40		BS18	Flot	15	724,1	1,3	13,2	20,5	100	25	25855
08/05/2024 13:03		BS16	PM	12	648,5	1,8	13,1	31,5	101	40	37409
08/05/2024 13:28		BS22	Jusant	15	1018,9	2,3	13,1	29,2	103	26	34735
08/05/2024 13:52		BS23	Jusant	15	719,1	1,9	13,2	26,5	103	13	31877
Moyenne Somme				15	889	3,4	13,1	29,2	104	20	34701
Ecart type				0,6	267	2	0	7	5	17	7773

A l'exception de la station BS16, tous les traits ont une durée de 15 minutes. La distance moyenne parcourue est de 889 ± 267 m, en lien avec la vitesse de chalutage et le courant de marée. La variabilité tient aussi au fait qu'un trait a été fait dans le sens du courant (i.e. BS11bis). La profondeur moyenne de la colonne d'eau est de $3,4 \pm 2$ m, mais l'amplitude est d'environ 5 mètres entre le secteur le plus profond dans le chenal en débouché de baie et les hauts fonds qui caractérisent généralement les filandres dans le schorre.



Photo 8 : matériel embarqué, malette de fiches, sacs et divers, seaux à tri, sonde et glacière

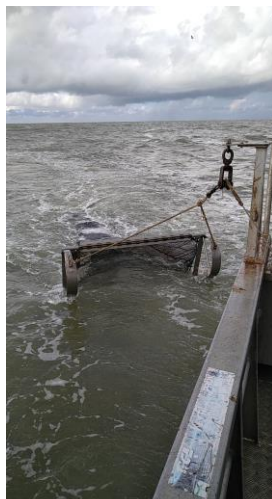


Photo 9 : Fin d'un trait dans l'embouchure et remontée du petit chalut à bord

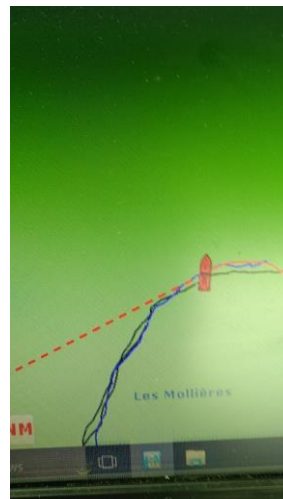


Photo 10 : enregistrement du trait et visualisation sur table traçante. Le nouveau trait (bleu) se superpose à la traîne initiale (noire)



Photo 11 : Exemple du contenu d'un trait de chalut dans le schorre. Le tri est souvent plus fastidieux et les crabes parfois nombreux

3.3.1 Conditions hydrologiques

La salinité reflète - comme habituellement - la prédominance de la masse d'eau marine sur les apports d'eau douce dont l'influence est circonscrite au fond de baie et au port de St Valéry (Figure 1). La salinité moyenne est de $29,2 \pm 7$ et 70 % des stations font l'objet d'une valeur supérieure ou égale à 30, soit une masse d'eau essentiellement euhaline. Les plus faibles valeurs caractérisent le fond de baie, mais aussi l'état de la marée puisque la salinité minimale est mesurée avant l'arrivée du flot sur la station BS17 (i.e dans le chenal au pied de St Valéry).

La température de l'eau oscille entre 12,7 et 14,1 °C, soit les valeurs les plus fraîches depuis 2020. Le gradient relate toujours à cette saison (Tableau 2 & Figure 1) une masse d'eau estuarienne en début de réchauffement par les eaux fluviales mais aussi par l'estran.

Les conditions d'oxygénation de l'eau sont très bonnes, avec un taux moyen de saturation de 108 %. On n'observe pas de gradient longitudinal d'évolution de ce paramètre.

Avec une moyenne de 20 ± 17 NTU, la turbidité de l'eau est faible dans l'ensemble, partiellement en lien avec les conditions de vent (temps calme et absence de houle). Les valeurs sont toutefois très variables suivant les stations avec une turbidité qui tend à être plus élevée en 1^{ère} partie de flot dans les chenaux (courant maximal et remobilisation sédimentaire), mais aussi dans les filandres (remobilisation des fines lors du flot également).

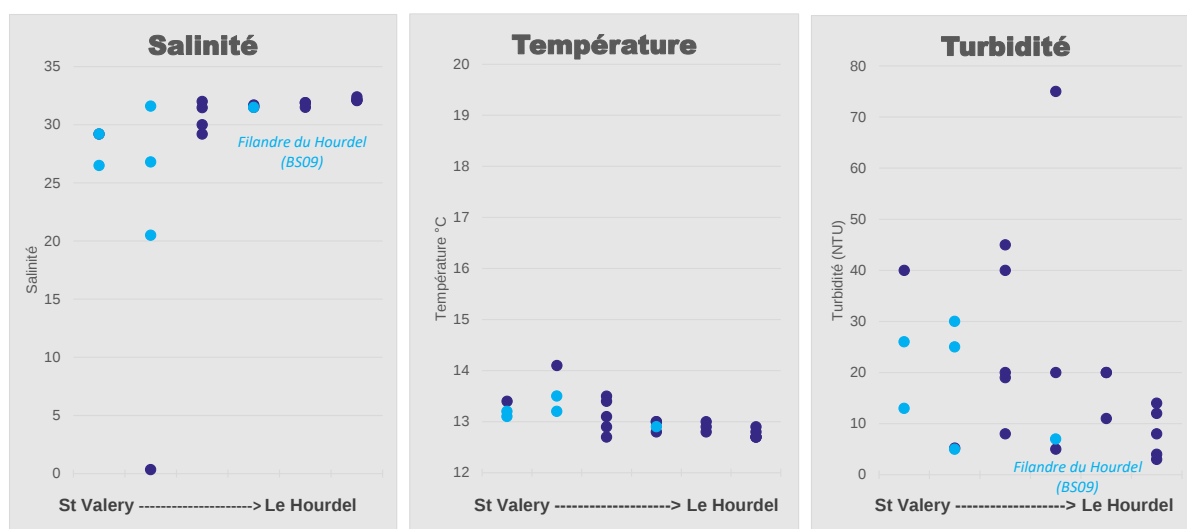


Figure 1 : Evolution longitudinale des paramètres hydrologiques mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024. Les points bleu clair figurent les mesures dans les filandres du schorre.

3.3.2 Description succincte des assemblages d'espèces

La liste faunistique issue des 24 traits de chalut de la campagne de printemps 2024 (Tableau 4 et Annexe 1) se compose de 12 espèces de poissons, soit une valeur identique à celle de la campagne de printemps 2023. Ce niveau est relativement bas comparativement aux résultats pour la même saison de 2020 et 2021 (respectivement 15 et 17 espèces). Les crustacés se composent des 4 espèces les plus régulièrement observées, à savoir la crevette grise, le crabe vert, la crevette blanche et la crevette des marais. La richesse moyenne de l'ichtyofaune par station de pêche est de $3,6 \pm 1,7$ taxons, soit un niveau identique par rapport à 2023, mais plutôt faible comparativement à l'année 2021 ($5,0 \pm 1,8$ taxons), mais du même ordre de grandeur qu'en 2022 et 2020 (respectivement 2,7 et 3,2 taxons en moyenne par trait).

L'ensemble du cortège d'espèces de poissons est toujours largement dominé par les poissons d'origine marine, auxquelles s'ajoutent les groupes moins diversifiés que sont les résidents estuariens et des migrateurs amphihalins (anadromes/catadromes). Aucun poisson dulçaquicole n'est recensé, en lien avec l'influence marine très prépondérante au sein de cette MET.

3.3.2.1 Fréquence d'occurrence

Comme en 2023, l'espèce la plus fréquente (i.e. fréquence d'occurrence $\geq 75\%$) est le hareng, auquel s'associe en 2024 le gobie tacheté (Tableau 4). Le tacaud est le seul poisson classé « commun » ($50\% \leq Fo < 75\%$). Les poissons occasionnels (i.e. $25\% \leq Fo < 50\%$) sont le bar et le lançon équilibre. Toutes les autres espèces sont rares à exceptionnelles dans les traits de chalut, ce qui représente plus de la moitié de la richesse taxonomique piscicole.

Parmi les crustacés, l'espèce la plus fréquente est la crevette grise, présent dans 79% des traits. Le crabe vert est moins fréquent cette année, vu seulement dans 46 % des échantillons alors que son taux de fréquence d'occurrence était de 83 % en mai 2023.

3.3.2.2 Abondances

Les Captures Par Unité d'Effort (CPUE) sont exprimées en nombre d'ind.ha⁻¹ et en poids frais en gramme.ha⁻¹ (voir annexes). Les CPUE moyennes de l'ichtyofaune sont respectivement de 279 ± 298 ind.ha⁻¹ et 520 ± 1022 g.ha⁻¹, niveau le plus faible depuis 2021 (moyennes à 2955 ± 4681 ind.ha⁻¹ et 1552 ± 2121 g.ha⁻¹). Les plus fortes concentrations se rapportent au hareng qui structure à lui seul 61 % des CPUE numériques, mais seulement 10 % des CPUE pondérales (Tableau 3). Le gobie tacheté se classe au 2nd rang des CPUE numériques, avec une contribution à la biomasse de 8 %.

Le tacaud commun occupe le 3^{ème} rang au sein des effectifs, mais ne représente que 0,4% de la biomasse. L'espèce largement dominante sur ce plan est le bar (79 %), occupant le 4^{ème} rang pour les CPUE numériques. Les CPUE moyennes de la carcinofaune sont de $225 \pm 396 \text{ ind.ha}^{-1}$ et $349 \pm 849 \text{ g.ha}^{-1}$, c'est-à-dire à peine plus élevée qu'au printemps 2022 pour les effectifs ($196 \pm 427 \text{ ind.ha}^{-1}$) mais encore plus faible pour la moyenne des CPUE pondérale ($652 \pm 2064 \text{ g.ha}^{-1}$). La crevette grise représente 41 % des effectifs mais seulement 15 % de la biomasse de cette catégorie faunistique, qui se rapporte comme au printemps 2023, essentiellement au crabe vert (69 % lors de cette campagne et 90 % au printemps 2023).

Tableau 4 : Classement des espèces selon leur taux d'occurrence (%) et la contribution de chacune d'elles aux CPUE totales, respectivement sur le plan numérique (ind.ha^{-1}) et pondéral ($\text{g poids frais.ha}^{-1}$) lors de la campagne en Baie de Somme de printemps 2024.

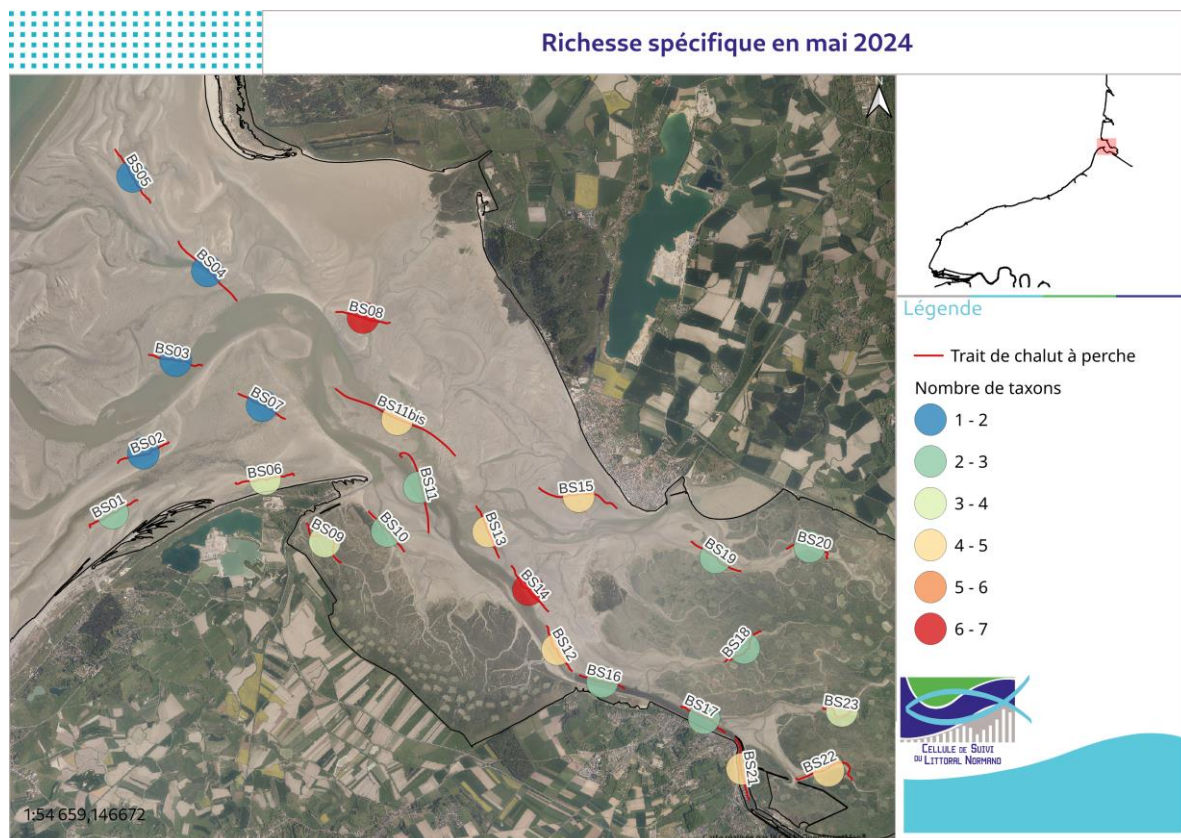
	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Guilde	Occurrence	Densité	Biomasse
Ichtyofaune	Hareng	<i>Clupea harengus</i>	MMD	83%	60,8%	10%
	Gobie tacheté	<i>Pomatoschistus microps</i>	ER	75%	19,5%	8,4%
	Tacaud commun	<i>Trisopterus luscus</i>	MMO	67%	7,6%	0,4%
	Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	MMD	29%	6,9%	74,4%
	Equille	<i>Ammodytes tobianus</i>	ER	25%	0,7%	1,6%
	Syngnathe de Duméril	<i>Syngnathus rostellatus</i>	ER	21%	1,2%	0,2%
	Flet	<i>Platichthys flesus</i>	CAT/ANA	17%	1,4%	1,4%
	Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	MMO	17%	0,5%	2,1%
	Nonnat	<i>Aphia minuta</i>	MMO	8%	0,6%	0,2%
	Mulet porc	<i>Liza ramada</i>	CAT/ANA	8%	0,2%	0,1%
	Lieu jaune	<i>Pollachius pollachius</i>	MJ	8%	0,4%	0,1%
	Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	MJ	4%	0,2%	0,0%
Crustacés	Crevette grise	<i>Crangon crangon</i>		79%	41%	15%
	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>		46%	12%	69%
	Crevette blanche	<i>Palaemon longirostris</i>		25%	12,9%	7,85%
	Bouquet atl. des canaux	<i>Palaemonetes varians</i>		8%	34,2%	7%

3.3.2.3 Répartition spatiale

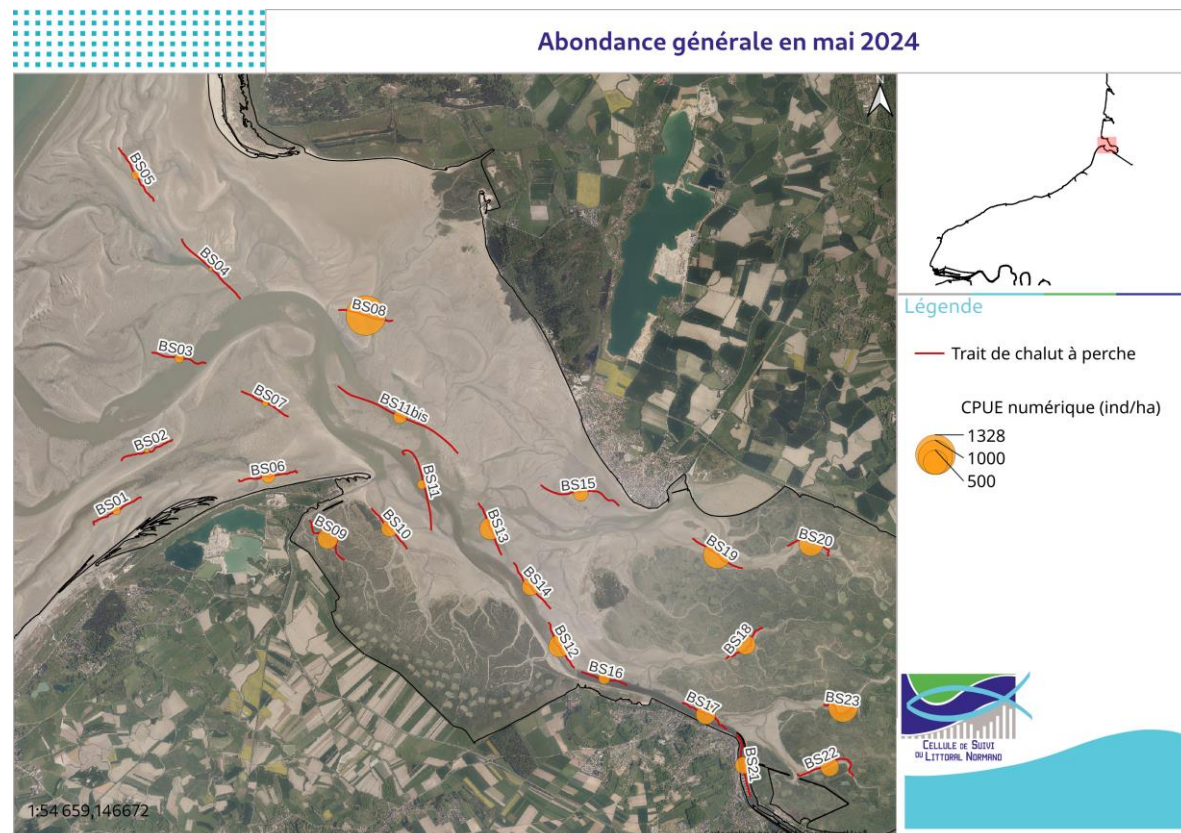
Une distinction assez nette apparaît longitudinalement, avec les plus faibles valeurs de richesse correspondant au secteur le plus proche de l'embouchure, à l'ouest du ligne joignant le Hourdel à la Maye. L'une des meilleures valeurs est inhabituelle, en provenance de la station BS08 dans l'axe du débouché de la Maye en baie. L'autre station la plus riche se situe plus en amont (BS14), mais également en bordure du chenal principal (Carte 2). Le niveau de richesse piscicole des filandres est variable (2-5 espèces), sans différence notable entre celles de l'aval près du Hourdel (BS09) et les plus internes (BS20, BS22 et BS23).

S'agissant des abondances numériques de l'ensemble de l'ichtyofaune (Carte 3), elles ne sont pas significativement corrélées à la distance à la mer, mais on identifie à nouveau l'affinité de certaines espèces et/ou stades de vie avec les chenaux de marées qui s'enfoncent dans le schorre, surtout à l'est d'une ligne joignant St Valery au Crotoy. La CPUE maximale provient cependant du prisme sableux et de la partie externe du périmètre d'étude, sur la station BS08 avec 1328 ind.ha^{-1} . La valeur maximale en provenance des filandres est de 723 ind.ha^{-1} .

Avec un secteur interne qui apparaît moins peuplé que le secteur externe, la répartition longitudinale des assemblages d'espèces est inhabituelle (Figure 2) et due à une seule station (BS08), d'où provient la concentration maximale de jeunes harengs (1170 ind.ha^{-1}). Le gobie tacheté et le bar tendent quant à eux à être plus abondants dans les zones médiane et interne du périmètre.



Carte 2 : Répartition spatiale de la richesse spécifique de l'ensemble de l'ichtyofaune par trait de chalut lors de la campagne DCEE de printemps 2024 à l'intérieur de la Baie de Somme.



Carte 3 : Répartition spatiale de l'abondance numérique de l'ensemble de l'ichtyofaune (CPUE en ind.ha⁻¹) lors de la campagne DCEE de printemps 2024 à l'intérieur de la Baie de Somme.

A l'instar du tacaud commun, les jeunes harengs sont présents quasiment partout dans la baie (Carte 4). Alors qu'il existe de fortes disparité d'abondance numérique au sein du prisme sableux, le niveau moyen illustré sur la Figure 3 est toutefois nettement supérieur pour ce poisson pélagique près du schorre et au sein des filandres (300 ± 229 ind.ha⁻¹).

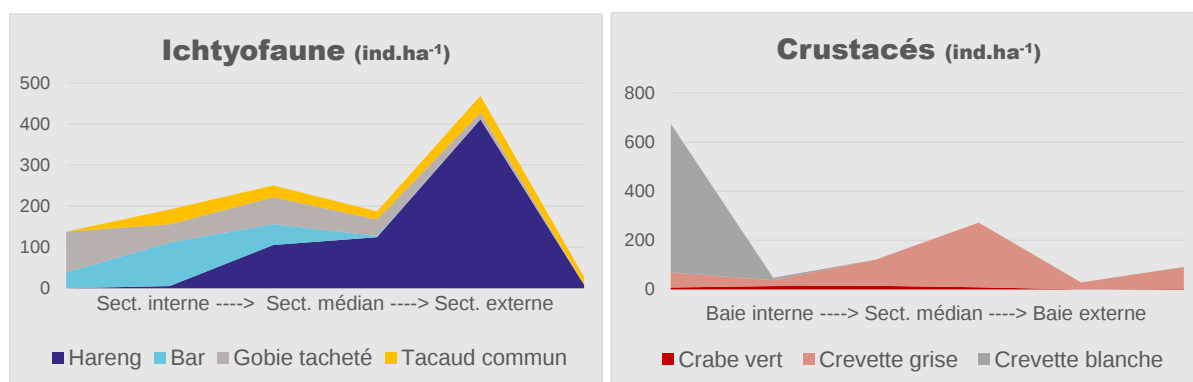
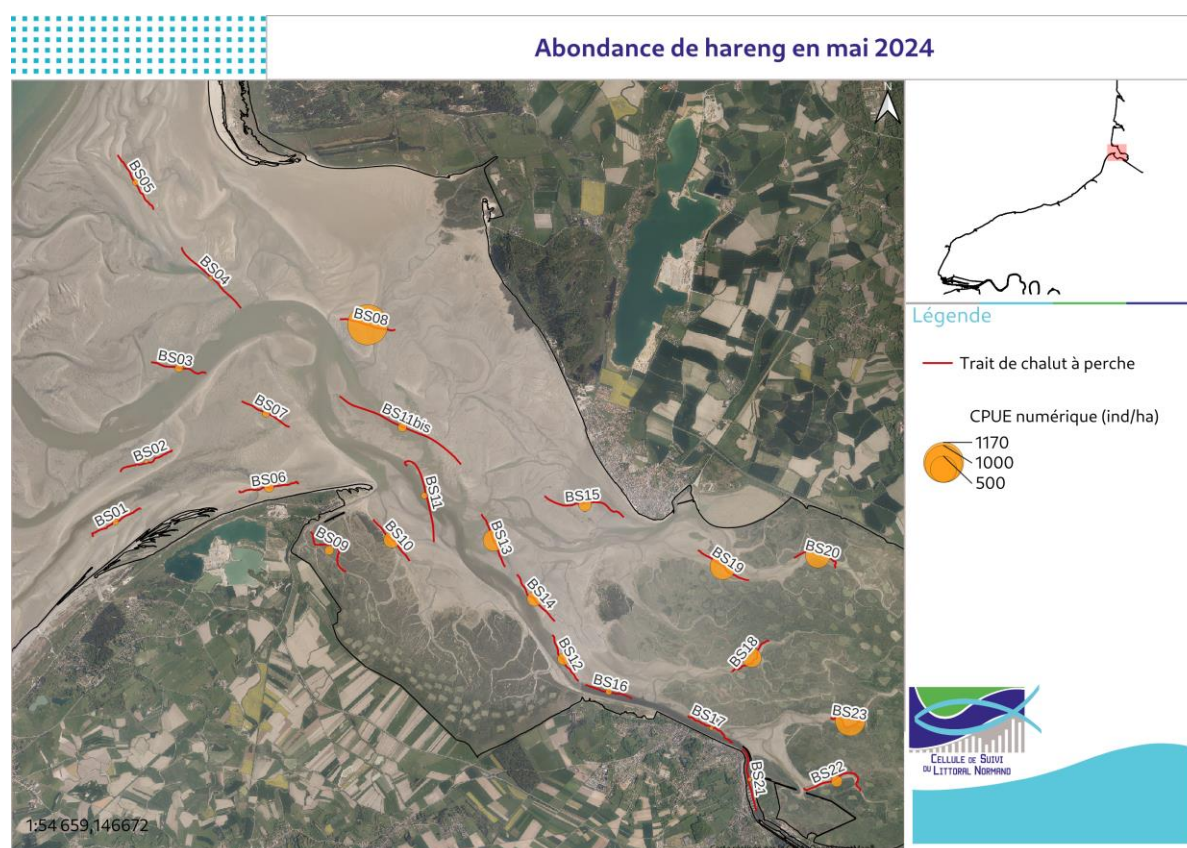


Figure 2 : Evolution longitudinale d'amont en aval des moyennes de CPUE numérique (ind.ha⁻¹) dans les chenaux du prisme sableux (hors schorre) pour l'ichtyofaune (à gauche) et pour les crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2024 en Baie de Somme.



Carte 4: Répartition spatiale du hareng (ind.ha⁻¹) et des clupéidés juvéniles dans la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.

Au printemps 2024 comme lors de l'année précédente à la même saison, les CPUE de gobie tacheté sont plus élevées proviennent des chenaux proches et de l'intérieur du schorre (Figure 3 et Carte 5). La répartition longitudinale de ce petit poisson augmente vers l'intérieur de la baie. Néanmoins, la CPUE maximale (273 ind.ha⁻¹) reste faible en comparaison de celle de 2023 (4431 ind.ha⁻¹ sur BS09).

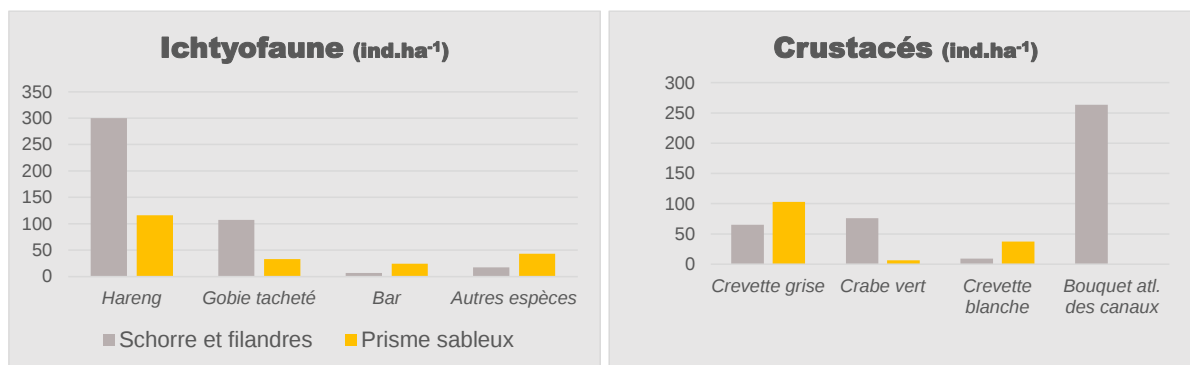
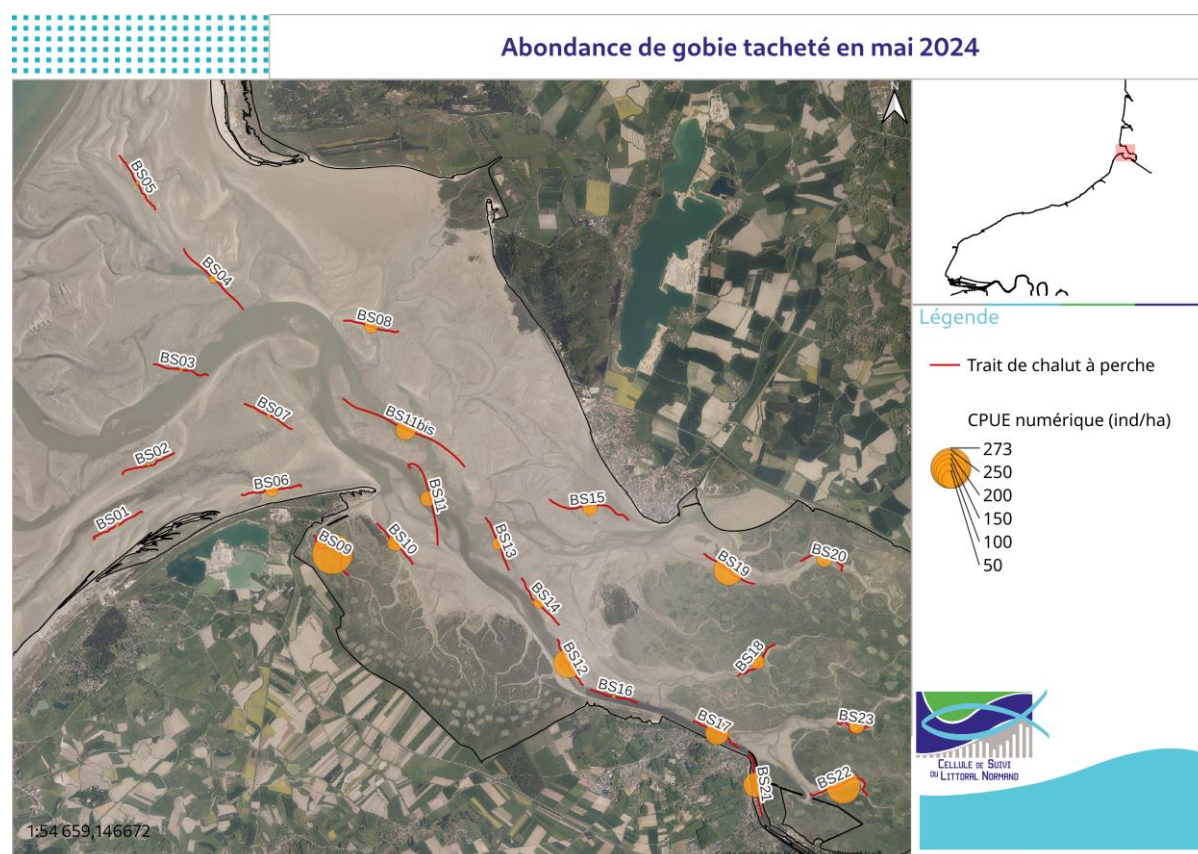


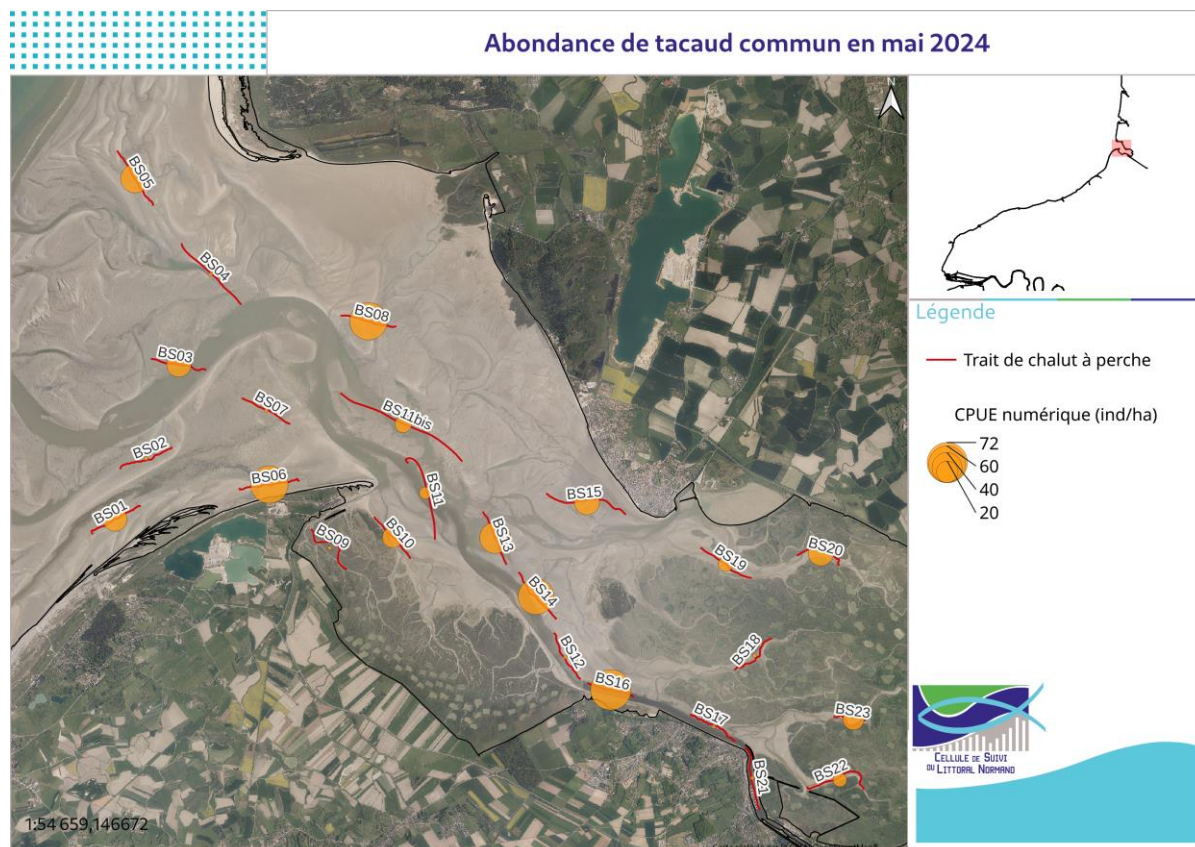
Figure 3 : Comparaison des moyennes de CPUE numérique (ind.ha⁻¹) entre les deux types d'habitats échantillonnés pour les principales espèces de poissons (à gauche) et de crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2024 en Baie de Somme.

A l'exception de la station dans le port de St Valéry (69 ind.ha⁻¹), les abondances numériques de flet sont quasiment nulles dans la baie lors de cette campagne. A contrario celles du tacaud commun sont inhabituellement élevées, avec des individus capturés sur une large majorité des traits de chalut. Le niveau moyen d'abondance est assez faible (max = 72 ind.ha⁻¹), mais la régularité est remarquable, rarement observée jusqu'à présent sur ce site (Carte 6).

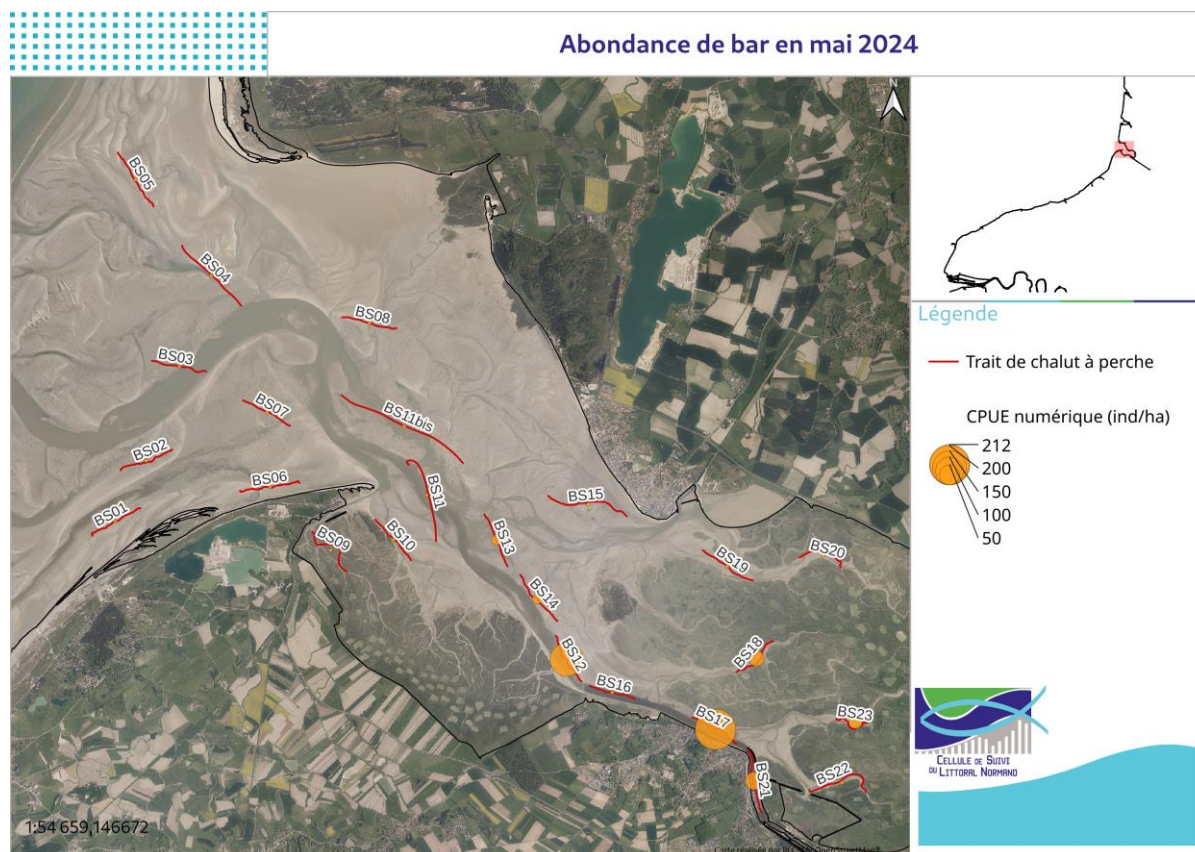
Le bar est souvent plus abondant dans la partie la plus interne du périmètre, scénario qui se renouvelle lors de cette campagne avec des CPUE qui atteignent 2012 ind.ha⁻¹ dans le chenal au pied de St Valéry (Carte 7). A noter que ce trait est concomitant avec l'arrivée du flot.



Carte 5 : Répartition spatiale du gobie tacheté (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024



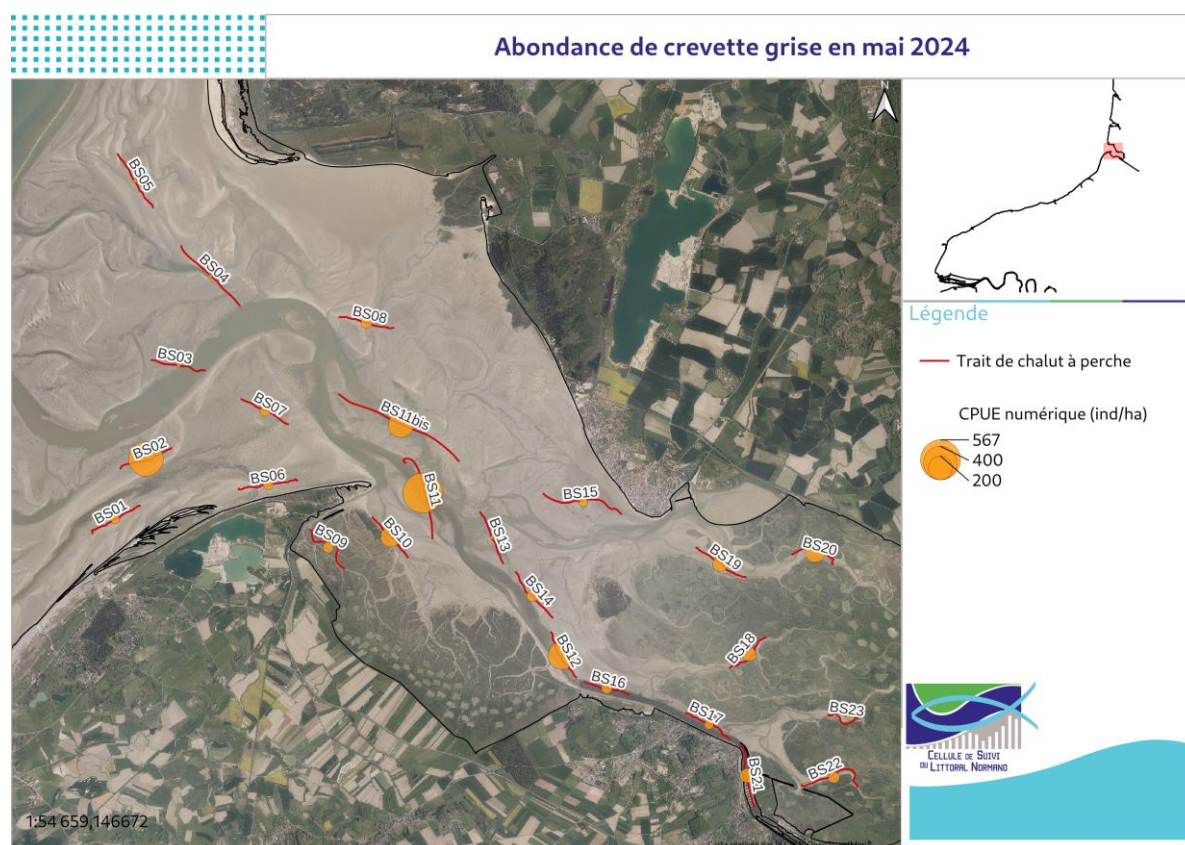
Carte 6 : Répartition spatiale du tacaud commun (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.



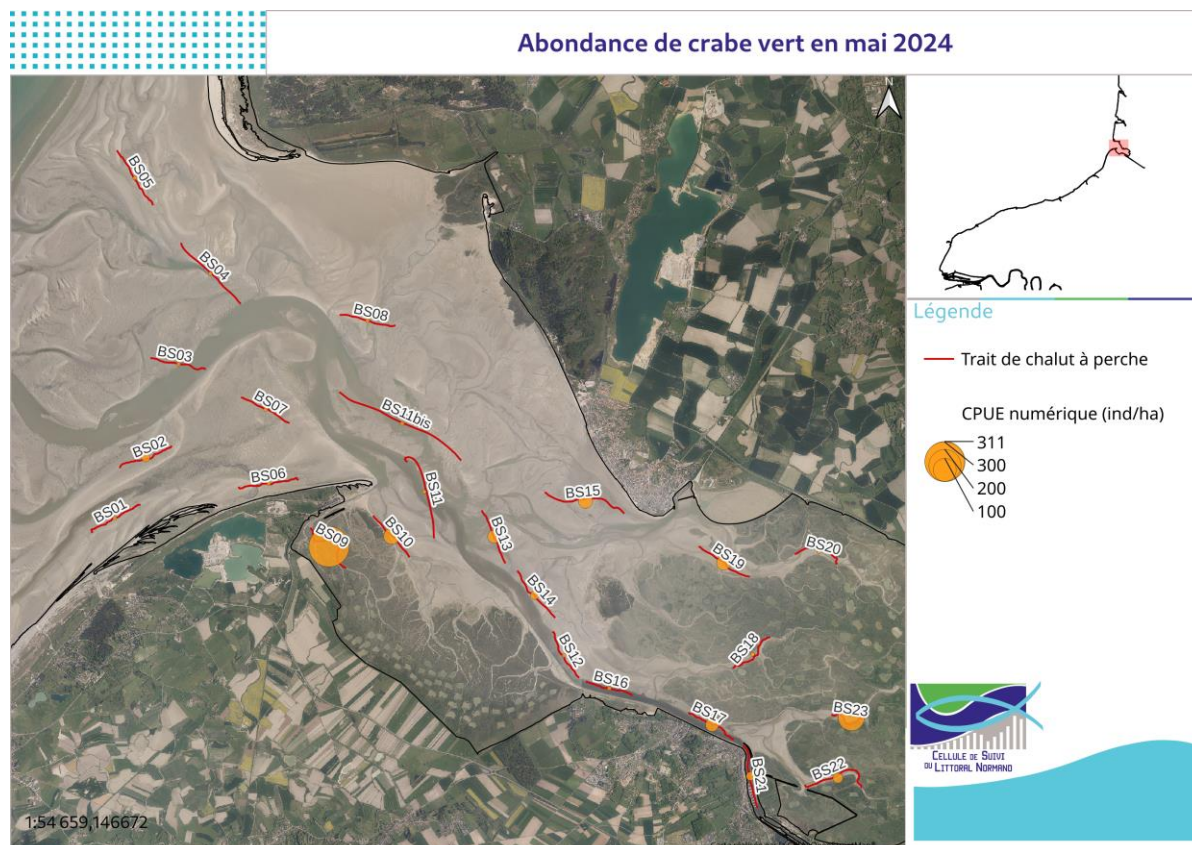
Carte 7 : Répartition spatiale du bar (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.

Concernant les crustacés, l'année 2019 avait révélé des concentrations printanières de crevette grise atteignant plus de 20 000 ind.ha⁻¹ en fond de baie. Avec des effectifs surtout concentrés au niveau du chenal de la Somme et une valeur max de part et d'autre de la pointe du Hourdel, cette tendance à l'augmentation de l'abondance vers l'intérieur de la baie ne se vérifie pas lors de cette campagne (Carte 8). Le fait le plus marquant est le niveau médiocre des CPUE numériques (92 ± 144 ind.ha⁻¹) et pondérales (54 ± 142 g.ha⁻¹). Comme en 2023, l'absence de l'espèce dans 20% des traits de chalut est un fait rarement observé qui interroge sur l'état de la population, notamment du fait de son intérêt halieutique local.

La CPUE moyenne du crabe vert est de 27 ± 67 ind.ha⁻¹, soit 10 fois plus faible que celle de printemps 2023 (276 ± 458 ind.ha⁻¹), classée comme une bonne valeur printanière. Comme les années précédentes, le crabe vert est clairement associé à la partie interne de la baie et au schorre (Figure 3 ; Carte 9).



Carte 8 : Répartition spatiale de la crevette grise (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.



Carte 9 : Répartition spatiale du crabe vert (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.

3.3.2.4 Structure en taille de poissons

La taille moyenne des poissons mesurés est de $44,6 \pm 25$ mm, similaire à celle des années antérieures au printemps. A l'exception du sprat et des gobiidés, les tailles des autres espèces sont représentatives de stades juvéniles (Tableau 5). La prépondérance des petites espèces et stades juvéniles caractérise ce site et l'ampleur de son domaine intertidal qui agit comme un filtre pour les espèces mais aussi pour les tailles des individus. Ainsi les très jeunes tacauds peuvent être observés au printemps en domaine intertidal comme c'est le cas lors de cette campagne. Leur taille est tellement petite que les individus se déplacent plus ou moins de façon passive dans la masse d'eau en mouvement. Leur croissance étant rapide, ils quittent ensuite rapidement le domaine intertidal et sont généralement absents en fin d'été à l'intérieur de la baie.

Tableau 5 : Effectifs, tailles moyennes, min et max des poissons mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024

Étiquettes de lignes	Nombre de longueur	Moyenne de longueur	Min. de longueur	Max. de longueur
<i>Ammodytes tobianus</i>	6	107,3	81	133
<i>Aphia minuta</i>	5	45,6	40	52
<i>Chelon ramada</i>	2	91,0	76	106
<i>Clupea harengus</i>	280	36,5	15	47
<i>Dicentrarchus labrax</i>	52	107,7	64	201
<i>Merlangius merlangus</i>	2	24,5	24	25
<i>Platichthys flesus</i>	14	34,4	24	116
<i>Pollachius pollachius</i>	3	42,3	33	52
<i>Pomatoschistus microps</i>	178	41,7	20	59
<i>Sprattus sprattus</i>	4	98,0	86	105
<i>Syngnathus rostellatus</i>	10	92,3	77	104
<i>Trisopterus luscus</i>	62	20,7	14	29
Total général	618	44,6	14	201

Parmi les clupéidés, l'échantillon se compose presque exclusivement de jeunes harengs nés en 2024. Le sprat est marginal au sein de cette famille à cette période de l'année, comme c'est généralement le cas au printemps.

Lors de la campagne de printemps, la population de bar est essentiellement constituée d'individus en fin de première année de vie/début de seconde année (Groupe 1). La nouvelle cohorte n'est souvent pas identifiée à cette saison lors des pêches au petit chalut, les larves étant parfois encore absentes en mai lors de printemps frais.

EN RESUME :

- **En baie de Somme**, la campagne de printemps 2024 s'est déroulée conformément au plan de pêche initial et en respectant la méthodologie générale. La période de pêche a pu être calée mi-mai, conformément à la majorité des situations depuis 2019.
- **La température est encore fraîche à la mi-mai et de nombreux juvéniles ne sont pas encore présents à la côte. Ce facteur participe vraisemblablement du faible niveau général de richesse piscicole avec une moyenne de 3,6 taxons par prélèvement.** A l'exception du hareng et du gobie tacheté qui sont constants, le taux d'occurrence d'une large majorité des autres espèces est faible. La carcinofaune se compose de 4 taxons, les plus fréquents étant comme les deux années précédentes, la crevette grise et le crabe vert.
- Les CPUE moyennes de l'ichtyofaune sont de 279 ± 298 ind.ha⁻¹ et 520 ± 1022 g.ha⁻¹, valeurs parmi les plus faibles depuis 2019. Les plus fortes concentrations d'effectifs de poissons se rapportent aux juvéniles de hareng qui structurent à eux seul 61 % des CPUE numériques. Les CPUE pondérales sont dominées par le bar (74 %).
- Comme déjà constaté lors de précédentes campagnes de printemps, les concentrations maximales s'observent dans la partie interne de la baie (chenal de la Somme) et dans les filandres du schorre. La rareté des crevettes grises est à nouveau inquiétante lors de cette campagne, surtout celle des juvéniles en fond de baie.

4. Conclusions

4.1 CONDITIONS D'ECHANTILLONNAGE

- La campagne de pêche en baie de Somme du printemps 2024 s'est déroulée en mai conformément à la majorité des situations antérieures.
- Les pêches se déroulent $\pm 1,5$ heures autour de la pleine mer.
- Le nombre de stations de pêche dépend de la surface totale de chaque site, ce qui justifie que la baie de Somme fasse l'objet du double de nombre de stations (23 à 24 stations) comparativement à des sites de moindre surface comme la baie d'Authie et la baie de Canche ou la Risle (12 stations sur ces MET¹). Le nombre de prélèvements réalisé lors de cette campagne est conforme aux prévisions et aux travaux antérieurs.
- Le schorre de la baie de Somme est caractérisé par des chenaux de marée dont les dimensions (longueur, largeur, profondeur) permettent l'accès au moyen nautique.
- Les faibles apports d'eau douce ($< 30 \text{ m.s}^{-1}$) engendrent l'oscillation de masses d'eau typiquement marines. La salinité mesurée avant chaque trait caractérise presque partout les domaines euhalins à polyhalins, tandis que l'eau douce est coincée à l'amont dans le lit du fleuve et dans le cas présent au niveau du port de St Valery.

4.2 RESULTATS DES PECHEES EN MAI 2024

4.2.1 Assemblage d'espèces

Avec un recensement de 12 espèces de poissons, la campagne de printemps 2024 se classe parmi les campagnes de printemps les moins riches avec celle de 2023 (12 espèces) et de 2022 (10 espèces).

4.2.2 Abondances

Comme en 2023 à la même saison, les niveaux d'abondance de poissons et de crevette grise sont remarquablement faibles et plutôt localisés spatialement.

Les habitats de filandres contribuent à l'augmentation du niveau moyen d'abondance de l'ichtyofaune pour l'ensemble de cette baie.

Qu'il s'agisse des espèces marines (i.e. plie, sole) ou amphihalines (i.e. flet), le niveau de CPUE est au plus bas lors de cette campagne, la plie et la sole étant même totalement absentes.

4.2.3 Dates de pêche, distributions et tailles des poissons

L'effet de la date de pêche et de la température sur les abondances est à tester sur le jeu de données acquis depuis 2019. En situation printanière, le lien ne semble toutefois pas évident au printemps puisque la richesse taxonomique maximale de 20 poissons correspond à l'année 2019, pour une température moyenne de l'eau de $13,7^\circ\text{C}$ semblable à celle de 2023 ($14,3^\circ\text{C}$) et de 2022 ($13,3^\circ\text{C}$).

A l'instar du gobie tacheté, le décalage des campagnes (i.e. tel que celui d'environ 1 mois lors de l'année COVID de 2020), peut contribuer à de fortes variations d'abondance. En 2020, les effectifs de

¹ MET : Masse d'eau de transition

gobie tacheté ont atteint leur valeur la plus basse, peut-être à cause du départ des adultes vers les zones de fraie, départ qui n'a vraisemblablement pas encore eu lieu en lors des autres campagnes.

Enfin, comme celle de 2023, la campagne de printemps 2024 se démarque par un niveau très bas d'abondance de crevette grise, avec une rareté remarquable des individus juvéniles, même dans les filandres.



BAIE DE LA SOMME
SOMME 12884

La baie de Somme : vue aérienne à partir de St Valery en 1954. A noter l'absence presque totale de végétation entre St Valery et Le Crotoy et dans toute la partie interne (source : <https://archives.somme.fr/>)

5. Références bibliographiques

- Amara R., Selleslagh J., Cornille V., 2009 Etat des lieux des peuplements piscicoles dans les eaux de transition du bassin Artois-Picardie. *Agence de l'eau Artois-Picardie, rapport final convention n° 56187, 40 pp.*
- Amara R., Rabhi K., Lecuyer E., Cornille V., 2014. Etat des lieux des peuplements piscicoles dans les eaux de transition du bassin Artois-Picardie. *Agence de l'eau Artois-Picardie, rapport final convention n° 56187, 30 pp.*
- Amara R. & Laroche J. (Coord.), Cachot J., Couteau J., Devaux A., Devin S., Le Floch S., Minier C., Ouddane B., 2020. Projet HQFISH : Impact de la qualité des habitats estuariens de la Seine sur le fonctionnement d'une population de poisson (flet). *Rapport de recherche du programme Seine-Aval 6, 64p.*
- Duhamel S., Hanin C., Morvan E., 2022. Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2022 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 40 pp + annexes.*
- Duhamel S., Crampon A., Hanin C., Morvan E., Rey M., 2022. Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne d'automne 2022 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 40 pp + annexes.*
- Duhamel S., Hanin C., Morvan E., Rey M., 2021. Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2021 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 68 p.*
- Duhamel S., Hanin C., Morvan E., Rey M., 2021. Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne d'automne 2021 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 56 p.*
- Duhamel S., Hanin C., Rey M., 2021. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne d'automne 2020 sur le site de la baie de Somme. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 26 pp + annexes*
- Duhamel S., Hanin C., Rey M., 2020. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2020 sur le site de la baie de Somme. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 25 pp + annexes*
- Duhamel S., Hanin C., Rey M., 2019. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne d'automne 2019 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 38 pp + annexes*
- Duhamel S., Rey M., Hanin C., 2019. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2019 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 35 pp + annexes*
- Fish Pass, 2010. Inventaires piscicoles dans l'estuaire de la Somme (Campagnes de printemps et d'automne), 27 pp.
- Mc Lusk D.S., Elliott M., 2004. The estuarine ecosystem. Ecology, threats and management. *Third edition. Oxford University Press, 214 pp.*
- Selleslagh J. & R. Amara, 2008. Environmental factors structuring fish composition and assemblages in a small macrotidal estuary (eastern English Channel). *Estuarine, Coastal and Shelf Science, 79, 507-517.*
- Selleslagh J., Lobry J., Amara R., Laffargue P., Lesourd S., Lepage M., Girardin M., 2009. Composition and functioning of three fish estuarine assemblages of the eastern English Channel : a comparison with French estuaries. *Estuarine, Coastal and Shelf Science, 81, 149-159.*
- Selleslagh J., Lobry J., Amara R., Boet P., 2011. Trophic functioning of coastal ecosystems along an anthropogenic pressure gradient: A French case study with emphasis on a small and low impacted estuary. *Estuarine, Coastal and Shelf Science, 112, 73-85.*
- Selleslagh J. & R. Amara, 2014. Are estuarine fish opportunistic feeders ? The case study of a low anthropized nursery ground (The Canche estuary, France). *Estuaries and Coasts, 38, 252-267.*

Liste des cartes

Carte 1: Localisation des stations d'échantillonnage (noms des stations attribués par la CSLN) au petit chalut à perche en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024	11
Carte 2 : Répartition spatiale de la richesse spécifique de l'ensemble de l'ichtyofaune par trait de chalut lors de la campagne DCEE de printemps 2024 à l'intérieur de la Baie de Somme.....	16
Carte 3 : Répartition spatiale de l'abondance numérique de l'ensemble de l'ichtyofaune (CPUE en ind.ha ⁻¹) lors de la campagne DCEE de printemps 2024 à l'intérieur de la Baie de Somme.....	16
Carte 4: Répartition spatiale du hareng (ind.ha ⁻¹) et des clupéidés juvéniles dans la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.	17
Carte 5 : Répartition spatiale du gobie tacheté (ind.ha ⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024	18
Carte 6 : Répartition spatiale du tacaud commun (ind.ha ⁻¹) à l'intérieur de la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.	19
Carte 7 : Répartition spatiale du bar (ind.ha ⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.	19
Carte 8 : Répartition spatiale de la crevette grise (ind.ha ⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.	20
Carte 9 : Répartition spatiale du crabe vert (ind.ha ⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2024.	21

Liste des figures

Figure 1 : Evolution longitudinale des paramètres hydrologiques mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024. Les points bleu clair figurent les mesures dans les filandres du schorre.	14
Figure 2 : Evolution longitudinale d'amont en aval des moyennes de CPUE numérique (ind.ha ⁻¹) dans les chenaux du prisme sableux (hors schorre) pour l'ichtyofaune (à gauche) et pour les crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2024 en Baie de Somme.	17
Figure 3 : Comparaison des moyennes de CPUE numérique (ind.ha ⁻¹) entre les deux types d'habitats échantillonnés pour les principales espèces de poissons (à gauche) et de crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2024 en Baie de Somme.	18

Liste des tableaux

Tableau 1 : Identification et principales caractéristiques du moyen nautique employé depuis 2020 pour les pêches au petit chalut à perche dans les trois estuaires des Hauts de France	7
Tableau 2 : Calendrier récapitulatif des dates des inventaires de l'ichtyofaune réalisés en baie de Somme depuis 2019 lors de la campagne de printemps. Le nombre de traits réalisés par jour est indiqué pour chaque masse d'eau.....	11
Tableau 3 : Principales caractéristiques des traits de chalut à perche réalisés en baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024 de suivi DCE « poissons ».....	12
Tableau 4 : Classement des espèces selon leur taux d'occurrence (%) et la contribution de chacune d'elles aux CPUE totales, respectivement sur le plan numérique (ind.ha ⁻¹) et pondéral (g poids frais.ha ⁻¹) lors de la campagne en Baie de Somme de printemps 2024.	15
Tableau 5 : Effectifs, tailles moyennes, min et max des poissons mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2024	21

ANNEXE 1

Baie de Somme : CPUE lors de la campagne de printemps 2024

Petit chalut à perche / CPUE numériques (nb d'ind.ha⁻¹)

			Embouchure aval								Chenal principal										Fond de Baie					Total	Moy.	Ecart type			
																	Port St-Valéry			Schorre fond de baie											
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Guilde	BS01	BS02	BS03	BS04	BS05	BS06	BS07	BS08	Schorre Hourdel	BS09	BS10	BS11	BS11bis	BS12	BS13	BS14	Chenal Crotoy	BS15	BS16	BS17	BS21	BS18	BS19				BS20	BS22	BS23
Equille	<i>Ammodytes tobianus</i>	ER	8	8	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	9	8	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47	1,9	3
Nonnat	<i>Aphia minuta</i>	MMO	0	0	0	0	0	0	0	18	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	1,7	6
Hareng	<i>Clupea harengus</i>	MMD	8	0	26	0	7	46	18	1170	38	170	10	35	82	327	138	97	10	0	0	0	0	258	482	437	65	649	4074	169,7	277
Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	MMD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145	9	8	0	0	212	38	28	0	0	0	0	19	459	19,1	51	
Mulet porc	<i>Liza ramada</i>	CAT/ANA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	7	0	15	0,6	2	
Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	15	0,6	3	
Flet	<i>Platichthys flesus</i>	CAT/ANA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	9	0	0	0	0	0	69	0	0	0	7	0	0	95	4,0	14	
Lieu jaune	<i>Pollachius pollachius</i>	MJ	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	1,0	4	
Gobie tacheté	<i>Pomatoschistus microps</i>	ER	0	0	0	6	0	23	0	26	273	36	36	67	145	17	16	34	0	89	100	28	150	37	190	37	1309	54,5	70		
Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	MMO	0	0	0	0	0	8	0	9	0	0	0	0	0	0	8	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	35	1,5	3	
Syngnathe de Duméril	<i>Syngnathus rostellatus</i>	ER	0	0	0	0	0	0	0	35	0	0	0	4	27	0	0	6	0	0	8	0	0	0	0	0	0	79	3,3	9	
Tacaud commun	<i>Trisopterus luscus</i>	MMO	25	0	26	0	37	62	0	62	0	18	5	11	0	43	57	28	72	0	0	0	0	8	28	7	19	506	21,1	23	
Total Ichtyofaune			CPUE	42	8	52	6	45	138	18	1328	341	223	52	127	409	405	251	170	93	310	230	313	640	502	275	723	6700	279	298	
Richesse spécifique				3	1	2	1	2	4	1	7	4	3	3	5	5	5	7	5	3	3	5	3	3	3	5	4	11	3,6	1,7	
Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>		0	8	0	0	0	0	0	0	311	45	0	0	0	26	8	34	0	27	8	0	33	0	13	130	642	26,8	67		
Crevette grise	<i>Crangon crangon</i>		17	428	0	0	0	23	27	35	30	134	567	222	264	0	40	17	31	18	61	55	75	130	33	0	2207	92,0	144		
Crevette blanche	<i>Palaemon longirostris</i>		0	0	0	0	7	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	10	9	606	0	0	0	0	56	697	29,0	123		
Bouquet atl. des canaux	<i>Palaemonetes varians</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1825	19	1844	76,8	372		
Total Crustacés			CPUE	17	436	0	0	7	23	27	35	341	188	567	222	264	26	49	51	41	53	675	55	108	130	1871	204	5390	225	396	
Richesse spécifique				1	2	0	0	1	1	1	1	2	3	1	1	1	1	2	2	2	3	3	1	2	1	3	3	4	1,6	0,9	
Bivalves	<i>Bivalves</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0,5	2	
Total Mollusques			CPUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	2	

Petit chalut à perche / CPUE pondérales (g poids frais.ha⁻¹)

			Embouchure aval								Chenal principal										Fond de Baie					Total	Moy.	Ecart type		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Guilde	BS01	BS02	BS03	BS04	BS05	BS06	BS07	BS08	Schorre Hourdel		BS11	BS11bis	BS12	BS13	BS14	Chenal Crotoy		Port St-Valéry	Schorre fond de baie									
											BS09	BS10						BS15	BS16		BS17	BS18	BS19	BS20	BS22	BS23				
Equille	<i>Ammodytes tobianus</i>	ER	75	29	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0	0	20	23	10	0	0	0	0	0	0	0	0	196	8,2	18	
Nonnat	<i>Aphia minuta</i>	MMO	0	0	0	0	0	0	0	11	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	1,0	4		
Hareng	<i>Clupea harengus</i>	MMD	2	0	10	0	1	12	3	397	12	39	4	12	14	81	30	27	2	0	0	77	137	121	16	249	1245	51,9	94	
Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	MMD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4089	172	121	0	0	2390	1763	552	0	0	0	185	9273	386,4	986	
Mulet porc	<i>Liza ramada</i>	CAT/ANA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97	0	0	0	0	45	0	143	5,9	22	
Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	MJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,1	0	
Flet	<i>Platichthys flesus</i>	CAT/ANA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	152	0	0	0	0	0	15	0	0	0	3	0	174	7,2	31	
Lieu jaune	<i>Pollachius pollachius</i>	MJ	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0,7	2	
Gobie tacheté	<i>Pomatoschistus microps</i>	ER	0	0	0	5	0	18	0	19	259	29	38	60	119	17	15	27	0	46	102	22	94	27	137	19	1052	43,8	61	
Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	MMO	0	0	0	0	0	60	0	64	0	0	0	0	0	0	44	0	100	0	0	0	0	0	0	0	268	11,2	27	
Syngnathe de Duméril	<i>Syngnathus rostellatus</i>	ER	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	1	12	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	28	1,2	3	
Tacaud commun	<i>Trisopterus luscus</i>	MMO	3	0	1	0	1	7	0	10	0	1	1	1	0	3	5	3	7	0	0	0	1	2	1	2	48	2,0	3	
Total Ichtyofaune			CPUE	80	29	11	5	1	97	3	522	325	69	42	78	4385	294	244	68	109	2533	1885	652	232	150	202	455	12470	520	1022
			Richesse spécifique	3	1	2	1	2	4	1	7	4	3	3	5	5	5	7	5	3	3	5	3	3	3	5	4	12	3,6	1,7
Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>		0	252	0	0	0	0	0	0	4170	179	0	0	0	172	162	22	0	119	38	0	125	0	16	556	5810	242,1	846	
Crevette grise	<i>Crangon crangon</i>		7	334	0	0	0	2	20	4	2	12	632	80	117	0	13	1	16	2	7	6	7	23	4	0	1287	53,6	142	
Crevette blanche	<i>Palaemon longirostris</i>		0	0	0	0	4	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	6	4	605	0	0	0	0	36	657	27,4	123	
Bouquet atl. des canaux	<i>Palaemonetes varians</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	616	4	619	25,8	126	
Total Crustacés			CPUE	7	585	0	0	4	2	20	4	4173	192	632	80	117	172	175	22	23	124	650	6	131	23	635	596	8373	349	849
			Richesse spécifique	1	2	0	0	1	1	1	1	2	3	1	1	1	1	2	2	2	3	3	1	2	1	3	3	4	1,6	0,9
Bivalves	<i>Bivalves</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0,6	3	
Total Mollusques			CPUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	14	1	3

ANNEXE 2

Baie de Somme : macrodéchets – printemps 2024

Campagne : DCE Somme		Date : 06/05/2024	
N° trait : 8BS12		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 Morceaux	3	0,5	2A;1B	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Cables				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 06/05/2024	
N° trait : 7BS13		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille	1	0,4	1B	Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Cannelles				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Câbles				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 06/05/2024	
N° trait : 4BS2		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 _ Morceaux	1	0,1	1A	
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 _ Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 _ Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 _ Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 _ Attaches de câble				
Plastique / A10 _ Bande de cerclage				
Plastique / A11 _ Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 _ Autres				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B1 / Couches				
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				Photo (nombre) :
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 _ L3a / Canettes				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	06/05/2024
N° trait :		3BS1	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 _ Morceaux	1	0,1	1A	
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B1 / Couches				
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				Photo (nombre) :
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 _ L3a / Canettes				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 07/05/2024	
N° trait : 9BS7		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 Morceaux	1	0,1	1A	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 07/05/2024	
N° trait : 11BS5		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 Morceaux	1	0,5	1A	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 07/05/2024	
N° trait : 12BS4		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 _ Morceaux	3	0,7	1A	
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B1 / Couches				
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				Photo (nombre) :
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 _ L3a / Canettes				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	07/05/2024
N° trait :		13BS19	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 _ Morceaux	1	1,3	B	
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 _ Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 _ Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 _ Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 _ Attaches de câble				
Plastique / A10 _ Bande de cerclage				
Plastique / A11 _ Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 _ Autres				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B1 / Couches				
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				Photo (nombre) :
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 _ L3a / Canettes				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 08/05/2024	
N° trait : 18BS11bis		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Emballage biscuit
Plastique / A2 Morceaux	1	1	B	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 07/05/2024	
N° trait : 15BS15		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 Morceaux	3	1	2A;1B	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 07/05/2024	
N° trait : 16BS14		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille	8	1,8	7A;1B	Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Cannelles				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 08/05/2024	
N° trait : 22BS16		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4,...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux	2	0,4	1B;1A	
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Cannelles				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 07/05/2024	
N° trait : 9BS21		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux	3	2,1	A	
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles	1	3,4	B	
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres	1	8,1	B	
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet : -Emballage
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Cannelles				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille	1	198	B	
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde	1	2,2	A	
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	08/05/2024
N° trait :		19BS8	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche	1	0,1	A	
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Cannelles				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Câbles				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :		08/05/2024
N° trait :		21BS18	Responsable (nom/Unité) :		DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche	1	0,1	A	
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Cannelles				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau	1	0,5	A	
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 08/05/2024	
N° trait : 23BS22		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche	1	0,1	A	
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres	1	0,1	A	
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet : -Emballage plastique
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 _ L3a / Cannelles				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				Photo (nombre) :
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne : DCE Somme		Date : 08/05/2024	
N° trait : 20BS11		Responsable (nom/Unité) : DUHAMEL/CSLN	

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info :
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche	1	0,1	B	
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet : -Emballage plastique
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Cigarettes				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Câbles				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres	2	3,4	2B	





Association Loi 1901
53 rue de Prony
76600 LE HAVRE
Tél. : 02 35 21 71 70
E-mail : csln@csln.fr